

LES PEUPLES DE LA MER¹

PIERRE GRANDET teaches pharaonic civilization at the Institut Khéops in Paris, France

RÉSUMÉ. Cette contribution discute des origines et de la nature de ceux qu'on appelle « peuples de la mer » et évalue l'impact de leurs attaques sur les royaumes d'Égypte et du Proche-Orient au XIV^e et XIII^e siècles av. J.-C. En s'appuyant sur des écrits d'Égypte et d'ailleurs, enrichis de preuves archéologiques, elle associe ces pillleurs maritimes à la civilisation mycénienne de la Grèce et de la Crète continentales. Les sources démontrent l'impact dévastateur de leurs premières incursions sur les communautés maritimes de la Méditerranée orientale avant qu'ils ne s'installent durablement.

ABSTRACT. This contribution discusses the origins and nature of the so-called 'Sea Peoples', and assesses the impact of their attacks on the kingdoms of Egypt and the Near East in the fourteenth and thirteenth centuries BC. Both Egyptian and non-Egyptian texts, supplemented by archaeological evidence, associate these seaborne raiders with the Mycenaean civilization of mainland Greece and Crete, and the sources indicate that their initial incursions had a devastating impact on maritime communities of the Eastern Mediterranean, until they turned from raiding to long-term settlement.



INTRODUCTION

En l'an 5 de Merenptah, fils et successeur de Ramsès II (env. 1207 av. J.-C.), la tribu des *Libou* (d'où vient le nom de la Libye), se mit en marche vers l'est depuis la Cyrénaïque à travers la steppe de *Tjéhénou*, l'actuelle Marmarique, dans l'intention de s'installer dans le Delta du Nil. Le pharaon choisit d'attendre l'ennemi en bordure du désert, près de l'actuelle *Kôm Aushîm* (Létopolis) au nord-ouest de Memphis, sa capitale, sise précisément à l'extrémité orientale de la piste côtière conduisant

¹ État de la question : CLINE E.H et O'CONNOR D. 'The Sea Peoples', in *Ramesses III*, ed. E.H. CLINE et D. O'CONNOR, Ann Arbor: University of Michigan Press (2012), pp. 180-208. Voir aussi WOUDEHUIZEN Fr. C., *The Ethnicity of the Sea Peoples*, Doctoral Thesis: Erasmus University, Rotterdam (2006). Pour les sources égyptiennes, cf. HÖLBL G., 'Die historische Aussagen der Ägyptischen Seevölkerinschriften', in *Griechenland, die Ägäis und die Levante während der „Dark Ages“*, Österreichischen Akademie der Wissenschaften, *Sitzungsberichte der philosophisch-historischen Klasse*, Band 418, ed. S. DEGER-JALOTZY, Vienne (1983), pp. 121-143. Ces sources sont réunies dans KITCHEN K.A., *Ramesside Inscriptions* (ci-après KRI), Oxford, vol. II (1979) (Ramsès II), IV (1982) (Merenptah), V (1983) (Ramsès III), et (1990), (compléments).

de Libye en Égypte. La bataille est naturellement caractérisée par nos sources, rédigées pour mettre en valeur la supériorité de l'Égypte et la bravoure de son roi, comme un triomphe facile, doublé de l'anéantissement ou de la capture d'une proportion appréciable des envahisseurs : plus de 5 060 tués et 4 316 prisonniers².

Ce n'était certes pas la première fois que les peuples de Libye, principalement composés de pasteurs semi-nomades, cédaient à l'attirance exercée sur eux par la luxuriante campagne égyptienne. Depuis des millénaires, un mouvement continu les conduisait par petits groupes à s'installer dans le Delta, à la population duquel ils s'assimilaient en quelques générations. Cependant, les événements de l'an 5 de Merenptah, sont, à cet égard, très différents, puisqu'il s'agit manifestement d'une agression en règle, affectant semble-t-il tout un peuple, équipé en conséquence de ce qui était à l'époque un armement sophistiqué : épées de bronze et chars de guerre. Mais le trait le plus singulier de l'entreprise devait se révéler après la bataille, lorsqu'on découvrit parmi les morts et les prisonniers, des mercenaires ressortissants de cinq peuplades qui n'étaient pas d'origine libyenne : *Aqaywasha*, *Tourousha*, *Louka*, *Shardana* et *Shakalousha*³. Ce sont ces peuplades que les sources qualifient de « Peuples de la Mer », une expression certes plus élégante que la traduction littérale de l'expression égyptienne correspondante qui serait « Gens des pays étrangers de la Mer ». Elle fut employée pour la première fois, à ma connaissance, en 1867, par Emmanuel de Rougé (1811–1872)⁴, avant d'être popularisée – et internationalisée – par Gaston Maspero (1846–1916), à partir de 1875⁵, puis de 1897⁶, dans des ouvrages de vulgarisation qui marquèrent leur époque et furent traduits dans diverses langues européennes.

Contrairement à ce que sa popularité et celle de ses diverses traductions (*Sea Peoples*, *Seevölker*) tendrait à suggérer, l'expression n'est employée qu'une seule fois dans les sources égyptiennes⁷. Elle représente l'ethnique correspondant à la région d'origine desdits peuples, les « pays étrangers de la Mer ». Cette expression n'est elle-même employée qu'une fois sous Merenptah⁸ et une fois sous Ramsès III, sous une variante substituant au mot *Yam*, emprunté par les Égyptiens du Nouvel Empire aux langues sémitiques pour désigner la mer, le terme égyptien traditionnel

² Sources : KRI IV, 2–24 et 39–41 ; pour la principale ('Inscription de l'an 5'), cf. MANASSA C., *The Great Karnak Inscription of Merneptah*, *Yale Egyptological Studies* 5, New Haven (2003). Les chiffres selon KRI IV, 38, 4.

³ Ces noms sont écrits, en égyptien, dans une écriture dite 'syllabique', visant à rendre leur vocalisation. Ils sont néanmoins souvent cités sous une translittération qui n'en retient que le squelette consonantique : *Jqwš*, *Trš*, *Lk*, *Šrdn*, *Šklš*, ou dans une transcription remplaçant les voyelles par des *e* : *Eqwesh*, *Teresh*, *Lek*, *Sherden*, *Shekelesh*.

⁴ DE ROUGÉ E. *Revue archéologique*, n.s. 16 (1867), 35–45 et 81–103. Cf. par ex. p. 36 et 37, n. 2 et 4. WOUDEHUIZEN, *The Ethnicity of the Sea Peoples*, *op. cit.*, p. 35, donne incorrectement Maspero pour l'inventeur de l'expression, et date de 1881 sa première occurrence.

⁵ MASPERO G., *Histoire ancienne des peuples de l'Orient*, 1^{ère} édition, Paris (1875). L'expression figure dans l'index ainsi que p. 259 et 264.

⁶ MASPERO G., *Histoire ancienne des peuples de l'Orient classique*, vol. 2, Paris (1897). L'expression figure dans un résumé de chapitre dans la table des matières (p. 796) et dans le titre courant p. 429, mais pas dans le corps du texte (ou l'on rencontre 'peuples asianiques').

⁷ KRI IV, 22, 8.

⁸ KRI IV, 8, 9.

Ouadj-our, litt. « le Grand Vert⁹ ». Cependant, l'indication de provenance « de la Mer » est parfois ajoutée au nom de certaines des peuplades précitées ou d'autres apparentées, dont nous parlerons plus bas (sauf mention expresse, les exemples datent de Ramsès III) : « *Shardana de la Mer* » (*Yam*¹⁰) (une variante en *Ouadj-our* sous Mérenptah¹¹) ; « *Tourousha de la Mer* » (*Yam*¹²). L'ensemble qu'ils forment peut être similairement décrit comme un groupe de peuplades « venant de la Mer » (avec *Yam*¹³ ou *Ouadj-our*¹⁴), voire « du sein de la Mer » (*Yam*¹⁵) ; une mer qu'ils traversent dans des bateaux parfois qualifiés de « navires de guerre¹⁶ » ; eux-mêmes étant une fois désignés comme des « guerriers de la Mer » (*Ouadj-our*¹⁷).

Outre la mer, les textes égyptiens assignent souvent pour origine à ces peuples des îles – « leurs îles¹⁸ » –, ou des « pays étrangers des îles¹⁹ », et plus précisément des îles situées « au milieu » de la mer (c'est-à-dire de véritables îles, entourées d'eau, et non des péninsules) : « ils sont venus de leur pays, des îles au milieu de la Mer » (*Ouadj-our*²⁰) ; de Ramsès II, « la puissance a traversé la Mer (*Ouadj-our*) ; les îles du milieu sont soumises à la crainte qu'il inspire²¹ ». De ces pays ou de ces îles, les sources soulignent volontiers, vu d'Égypte, le caractère septentrional, donc ultramarin. Leurs ressortissants sont ainsi qualifiés, sous Merenptah, de « gens du Nord venus de toutes sortes de pays²² », et leurs pays, sous Ramsès III, de « pays étrangers du nord qui sont dans leurs îles²³ ».

Les sources que nous venons de survoler nous informent que les « Peuples de la Mer » venaient non seulement de la mer, mais d'îles situées au milieu de la mer et de pays situés pour les Égyptiens au nord de leur univers, c'est-à-dire au-delà de la mer vue depuis la côte d'Afrique. Il ne saurait donc y avoir le moindre doute que ces peuples venaient, au sens large, du monde égéen, la Crète formant le point de départ obligé de leur traversée vers l'Égypte. Un passage de l'*Odyssée* (XIV, 249 sq.) décrit, de manière très suggestive, un raid de pirates contre l'Égypte depuis cette île après une traversée de cinq jours. Pour ceux que la voie directe rebutait, la Cyrénaïque offrait une escale idéale. Lors de deux attaques libyennes contre l'Égypte, en l'an 5 de Merenptah et en l'an 11 de Ramsès III, les Libyens

⁹ KRI V, 234, 7.

¹⁰ KRI V, 104, 13.

¹¹ P. Anastasi. II v°1 (GARDINER A., *Late-Egyptian Miscellanies, Bibliotheca Aegyptiaca VII*, Bruxelles (1937), p. 20, 2).

¹² KRI V, 104, 14.

¹³ P. Harris I, 76,7 (ERICHSEN W., *Papyrus Harris I, Hieroglyphische Transkription, Bibliotheca Aegyptiaca V*, Bruxelles (1933)).

¹⁴ KRI V, 25,6.

¹⁵ KRI II, 290, 1-4 ; KRI V, 90,12.

¹⁶ KRI II, 290, 1-4.

¹⁷ KRI II, 345,3.

¹⁸ KRI V, 39,14.

¹⁹ KRI V, 90,11.

²⁰ KRI V, 33,4.

²¹ KRI II, 290, 1.

²² KRI IV 2,14 et 39,15 ; restaurations et discussion, KRI VII, (1990), 446,9 ; MANASSA C., *The Great Karnak Inscription of Merneptah, op. cit.*, 6-7 (d).

²³ KRI V, 32,6.

furent armés de chars et d'épées de bronze, que leur civilisation pastorale ne leur permettait pas de produire. Ces épées sont d'ailleurs figurées, dans le second cas, comme des armes typiquement égéennes.

Ajoutons que le qualificatif « de la Mer », que l'on pourrait aussi bien traduire par « marin » ou « maritime », n'exprimait manifestement pas, aux yeux des Égyptiens, une simple origine géographique, mais connotait un mode de vie particulier ; celui de nomades des mers, fait d'une association étroite avec la nautique, les bateaux et la piraterie. Un texte littéraire égyptien de la XXI^e dynastie, le conte des Méaventures d'Ounamon, ne désigne-t-il pas les marins (en l'occurrence des marins *Sikala*, un autre « Peuple de la Mer »), comme « les parcoureurs de la Mer » (*Yam*²⁴), de la même manière dont, depuis la plus haute antiquité, l'égyptien désignait les nomades du désert comme « les vagabonds du sable » ?

LES « PEUPLES DE LA MER » ET LA CIVILISATION MYCÉNIENNE

Si l'on en excepte leur association avec la Mer, les îles et les navires, l'un des rares faits positifs que nous connaissons concernant les « Peuples de la Mer » est leur association avec la période mycénienne de la civilisation de la Grèce archaïque (env. 1500–1100 av. J.-C.). Leurs représentations dans des reliefs des règnes de Ramsès II et III nous les montre en effet équipés de casques à cimier (de type différent selon la tribu), de boucliers ronds, de cuirasses articulées faites de plaques de bronze fixées à une chemise de cuir et de longues épées triangulaires en bronze. Tout l'équipement en somme de la fameuse panoplie de Dendra en Argolide, qui représente si l'on peut dire la quintessence de l'armement mycénien²⁵. Cette association des Peuples de la Mer à la culture mycénienne est en outre confirmée par l'archéologie, notamment en Israël, où la sédentarisation de certains d'entre eux après l'an 8 de Ramsès III (1174) se manifeste notamment, en divers sites, par la présence de la poterie mycénienne de type « Late Helladic III C ». Ce n'est donc pas un hasard si la période, entre l'an 42 de Thoutmosis III et le début de la XXI^e dynastie (1437–1080), au cours de laquelle apparaissent les témoignages égyptiens concernant les « Peuples de la Mer », épouse presque exactement les limites chronologiques de la civilisation mycénienne.

Si elles ne mentionnent pas à proprement parler ces peuples, les Annales de Thoutmosis III, gravées au temple d'Amon-Rê à Karnak, attestent la venue à sa cour, en l'an 42 de son règne (1437), d'une ambassade du pays de *Tinay*²⁶, transcription d'un toponyme « *Danaïe* », inconnu des Grecs (qui ne connaissaient que l'ethnique *Danaoi*, « Danéens »), mais par lequel les Égyptiens de la XVIII^e dynastie désignaient la partie de la Grèce continentale centrée sur Mycènes. Le terme est employé en

²⁴ Ounamon 1,24 (GARDINER A.H., *Late-Egyptian Stories*, I, Bruxelles (1932), p. 63,6).

²⁵ ÅSTROM P., *The Cuirass Tomb and Other Finds at Dendra Part I*, Göteborg (1977).

²⁶ SETHE K. et HELCK W., *Urkunden des ägyptischen Altertums*, IV, Leipzig, Berlin (1906–1961) (ci-après *Urk. IV*), 733, 4.

ce sens en tête d'une liste de toponymes grecs gravée quatre-vingts ans plus tard sur la base d'un colosse d'Aménophis III ornant le temple funéraire de ce pharaon à Thèbes (vers 1358²⁷). L'ethnique correspondant, sous la forme *Danouna*, est employé, quant à lui, comme nous le verrons, dans des sources égyptiennes plus tardives. Outre Mycènes, la liste cite notamment Nauplie, son port, ainsi que Cythère, escale obligée entre Mycènes et la Crète. Elle fait pendant à une liste de toponymes crétois introduite par *Keftiou*, transcription égyptienne du nom de la Crète, où l'on relève, outre les noms de Cnossos et de son port d'Amnisos, ceux de ports susceptibles de former des étapes entre Mycènes et l'Égypte: Kydonia, face à Cythère, et Phaïstos, face à l'Afrique.

Attestations des « Peuples de la Mer » dans les sources égyptiennes

| | Luka | Shar- dana | Aqay- washa | Tour- ousha | Shaka- lousha | Tinay / Danouna | Sikala | Poulasti | Ouashasha |
|----------------------------|----------------|---------------|----------------|----------------|------------------|--------------------|----------------|-----------------|-----------|
| Thoutmosis III | | | | | | X (Tinay) | | | |
| Aménophis III | | | | | | X (Tinay) | | | |
| Akhenaton | X | X | | | | | | | |
| Ramsès II | X | X | | | | | | | |
| Merenptah | X | X | X | X | X | | | | |
| Ramsès III | X (Palouka) | X | | (X) | X | X | X | X | X |
| XX ^e dynastie | X | X | | | | X | X | X | |
| XXI ^e dynastie | | X | | | | | X | | |
| XXII ^e dynastie | | X | | | | | | | |
| Postérité | Lyciens | Sardes | Achéens | Étrusques | Sicules (?) | Danéens | Sicules (?) | Philis- tins | Osques |

Cette association de toponymes crétois et mycéniens indique que la prise de contact initiale entre Égyptiens et « Danéens » correspond chronologiquement à l'invasion de la Crète par les Mycéniens, et à la disparition concomitante de la « thalassocratie » minoenne, avec laquelle les Égyptiens avaient auparavant entretenu des rapports extrêmement cordiaux (les fresques minoennes ornant la résidence princière d'Ezbet Helmy, à Tell el-Dab'a, dans le Delta du Nil, laissent en effet supposer que Thoutmosis III avait une épouse crétoise²⁸). Cette prise de contrôle de la Crète par les Mycéniens est d'ailleurs illustrée par la substitution progressive des Mycéniens aux Minoens dans les scènes traditionnelles d'apports de tributs ornant certaines tombes thébaines contemporaines.

Bien que le nom ne soit mentionné qu'indirectement, sous Merenptah, à travers le gentilice *Aqaywasha* (= *Aka(w)oi*, Achéens), il est évident que le *Tinay*

²⁷ OSING J., *Aspects de la culture pharaonique, Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, n.s. 12, Paris (1992), pp. 25-36.

²⁸ BIETAK M., MARINATOS N. et PALIVOU C., *Taureador Scenes in Tell el-Dab'a (Avaris) and Knossos*, Vienne: Österreichischen Akademie der Wissenschaften (2007).

des sources égyptiennes équivalait au royaume d'*Aḥḥiyawa*, « Achaïe », centré sur Mycènes, et qui est mentionné pendant deux siècles, à partir de 1425 env., dans les sources hittites²⁹. Outre la prise de la Crète, la dynamique expansionniste de cet État (plutôt une confédération qu'une monarchie unifiée) devait se manifester, notamment, par des essais répétés de contrôler le port de Millawanda (Milet) sur la côte sud-ouest de l'Asie Mineure, source de conflits récurrents avec les Hittites.

La géographie particulière du monde grec implique que le vecteur de cette expansion fut la marine, et qu'elle dut en conséquence s'accompagner d'un grand développement du commerce et de la piraterie en Méditerranée orientale (les deux activités étant alors mal différenciées). Les sources égyptiennes indiquent ainsi l'existence, à partir de Thoutmosis III, d'institutions destinées à contrôler et, le cas échéant, à repousser le trafic qui se présentait aux embouchures du Nil. Amenhotep, fils de Hapou, célèbre chef de travaux d'Aménophis III, avait ainsi commencé sa carrière comme responsable de la sécurité des frontières de l'Égypte : « L'Égypte (litt. les Deux-Rives) fut entourée d'un service de veille sur les allées et venues des vagabonds des sables. Je fis de même sur la rive des embouchures du Nil. Elles furent bordées de mes troupes, sans compter les équipages de la marine du roi³⁰ ». Le passage de l'Odyssée mentionné plus haut (XIV, 249 sq.) décrit la réponse efficace des troupes égyptiennes à un raid conduit depuis la Crète par des pirates égéens, venus capturer des esclaves dans le Delta du Nil.

Les premières mentions (sous des orthographes légèrement différentes³¹) de deux des « Peuples de la Mer » rencontrés sous Merenptah, *Shardana* et *Louka*, ainsi que leur association avec la guerre et la piraterie, figurent dans les Lettres d'Amarna, vestiges de la correspondance d'Aménophis III et Akhénaton avec divers souverains du Proche-Orient et d'Anatolie (env. 1355–1333). Le roi d'Alashiya (Chypre) se plaint ainsi de raids incessants des pirates *Loukki*³², tandis que d'autres missives évoquent l'emploi, auprès de diverses cours du Proche-Orient, de mercenaires *Shirdanu*³³. Malgré une homonymie remarquable, le royaume de *Danouna*, nommé dans ces lettres, n'a probablement aucun rapport avec les *Danouna* mentionnés sous Ramsès III, 150 ans plus tard, comme l'un des Peuples de la Mer, mais devait désigner la partie de la Cilicie centrée sur la ville d'Adana³⁴.

À la XIX^e dynastie, les activités des *Shardana* sont mentionnés à l'époque de Séthi Ier (1289–1278), dans une stèle où Ramsès II assure rétrospectivement avoir défaits et capturés, du temps de son père, « Les *Shardana* à l'esprit rebelle qu'on ne savait comment combattre depuis toujours, quand ils venaient [...] dans leurs navires de

²⁹ BRYCE T.R., *The Kingdom of the Hittites*, nouvelle édition, New York: Oxford University Press (2005), pp. 57–60 et 309–310 ; BECKMAN T.R., BRYCE G. et CLINE E.H., *The Ahhiyawa Texts, Society for Biblical Literature Writings from the Ancient World* 28, Atlanta (2011).

³⁰ *Urk.* IV 1821, 10–16.

³¹ Ces différences relèvent des divergences de transcription de ces noms selon l'écriture cunéiforme des Lettres d'Amarna et le système hiéroglyphique.

³² EA (= Lettre d'El-Amarna) 38 ; MORAN W.L., *Les Lettres d'El-Amarna, 'Littératures anciennes du Proche-Orient'* 13, Paris: Éditions du Cerf (1987).

³³ EA 81, 122 et 123.

³⁴ EA 151.

guerre du sein de la Mer (*Yam*), et auxquels on ne savait comment résister³⁵ ». Par cette défaite infligée aux « guerriers de la Mer » (*Ouadj-our*), les Égyptiens ne vivraient plus désormais dans la peur, et que le Delta en avait retrouvé le sommeil³⁶. Conformément aux coutumes de l'époque, une partie de ces *Shardana*, après leur capture, devait être enrôlée dans l'armée égyptienne, où elle pouvait, notamment, former la garnison de forteresses³⁷. Mais ils sont surtout connus pour y avoir constitué, au sein de la garde royale, une unité d'élite. Ce sont eux qui devaient empêcher, en l'an 5 de Ramsès II (1275), la bataille de Qadesh de se transformer en désastre³⁸, et qui sont figurés, en première ligne, parmi les forces repoussant les Peuples de la Mer dans les reliefs de l'an 8 de Ramsès III³⁹; ceci n'empêchait cependant pas certains de leurs compatriotes de continuer à s'adonner à la piraterie et à des activités militaires contraires aux intérêts de l'Égypte, comme nous l'avons vu pour l'époque de Merenptah. Des textes de la XX^e dynastie attestent que les *Shardana*, comme d'autres prisonniers capturés au cours du Nouvel Empire, pouvaient aussi être installés, comme travailleurs de la terre, dans des colonies agricoles, notamment en Moyenne-Égypte⁴⁰. Ceux qui étaient soldats pouvaient être récompensés individuellement de leurs services par l'allocation, dans la même région, de parcelles dont l'exploitation leur constituait un revenu. Le P. Wilbour, qui date de Ramsès V (1146–1142), ne mentionne ainsi pas moins de 42 *Shardana* et 9 officiers des *Shardana* y exploitant des terres⁴¹. On peut y ajouter un exemple datant de Ramsès XI⁴². Dans tous ces exemples, cependant, les noms propres de tous ces *Shardana* sont de consonance égyptienne, ce qui indique que la désignation avait dès lors perdu toute connotation ethnique pour ne plus désigner, sans doute, que des soldats d'élite⁴³. Avant qu'il ne disparaisse des sources égyptiennes, le nom des *Shardana* se rencontre encore, à côté de celui d'autres Peuples de la Mer, dans un texte scientifique de la fin de la XX^e dynastie, l'Onomasticon d'Amenopé, longue énumération des éléments constituant l'univers des égyptiens (lieux, peuples, catégories sociales, etc.⁴⁴). Nous en rencontrons enfin l'ultime mention dans une stèle de l'an 16 d'Osorkon II, de la XXII^e dynastie (858), à l'occasion de la délimitation d'un domaine agricole jouxtant des « terres des

³⁵ KRI II, 290, 1–4.

³⁶ KRI II, 345, 3–4.

³⁷ P. Harris I, 75, 5–10.

³⁸ GRANDET P., *Les Pharaons du Nouvel Empire (1550–1069 avant J.-C.) : Une pensée stratégique*, Paris: Éditions du Rocher (2008), pp. 200–230.

³⁹ Voir ci-dessous. Ils sont mentionnés par erreur, dans le P. Harris I, 76,7, à la place des *Shakalousha*, comme ayant fait partie de la coalition de Peuples de la Mer ayant attaqué l'Égypte en l'an 8 de Ramsès III.

⁴⁰ P. Amiens-Baldwin r° A V, 4; r° A V, 10 (Ramsès V–VIII); JANSSEN J.J., *Grain Transport in the Ramesside Period*, Papyrus Baldwin (BM EA 10061) and Papyrus Amiens, *Hieratic Papyri in the British Museum VIII*, Londres (2004).

⁴¹ GARDINER A.H., *The Wilbour Papyrus*, II, Londres (1948), p. 80.

⁴² P. Adoption 9–10; GARDINER A.H., 'Ramesside Texts Relating to the Taxation and Transport of Corn', *Journal of Egyptian Archaeology* 27 (1941), 19–73, 24–25 et n. c; pl. V.

⁴³ Un papyrus de la même époque mentionne d'ailleurs un *Shardana* nommé Kharou, 'Le Syrien'; P. Amiens-Baldwin v° A IV, 3.

⁴⁴ GARDINER A.H., *Ancient Egyptian Onomastica*, Oxford (1947). Le texte cite les peuples suivants : (n° 244) *Danouna* (...), (n° 247) *Loukki* (...), (n° 268) *Shardana*, (n° 269) *Sikala*, (n° 270) *Poulasti*.

Shardana⁴⁵ », lointaine réminiscence de leur sédentarisation, au Nouvel Empire, dans des colonies agricoles de Moyenne-Égypte.

À côté des *Shardana*, nous avons vu que les Lettres d'Amarna mentionnaient, sous la forme *Loukki*, les pirates *Louka*. Ceux-ci sont mentionnés, comme adversaires des Égyptiens et de leurs auxiliaires *Shardana*, parmi la vaste coalition rassemblée par le roi hittite Mouwatalli lors de la bataille de Qadesh⁴⁶, avant d'être associés aux Libyens, comme nous l'avons vu, en l'an 5 de Merenptah. Leur nom n'est ensuite plus attesté, dans nos sources, que par le gentilice *Palouka*, « Le *Louka* », servant, sous Ramsès III, de nom propre à un échanson royal⁴⁷, puis, à la fin de la XX^e dynastie, par leur mention dans l'Onomasticon d'Amenopé.

En ce qui concerne les *Aqaywasha*, les sources de Merenptah sont les seules à les mentionner, mais leur nom dérive évidemment, via un suffixe *-sha*, du nom du « royaume » d'*Ahhiyawa*, dont nous avons parlé ci-dessus. Elles comprennent également les seules mentions historiques des *Tourousha*, puisqu'il y a lieu de penser que celles que nous en connaissons sous Ramsès III sont purement conventionnelles⁴⁸.

À la XX^e dynastie, entre deux campagnes destinées à repousser de nouvelles tentatives d'invasion libyennes, en l'an 5 et 11 de son règne (1177 et 1171), Ramsès III dut s'opposer, en l'an 8 (1174) à une attaque des « Peuples de la Mer », d'une toute autre ampleur et d'une toute autre signification que leurs activités des règnes précédents. De ces événements, dont le(s) facteur(s) déclenchant(s) reste(nt) inconnu(s), malgré d'innombrables hypothèses, nous ne connaissons fondamentalement que le témoignage de textes et de représentations ornant les parois du temple funéraire de Ramsès III à Médînet Habou (Thèbes-Ouest)⁴⁹. Ce témoignage est subjectif, simpliste et apologétique, puisqu'il tend, d'une part, à simplifier des faits complexes pour mieux les inscrire dans un schéma narratif cohérent, et de l'autre à magnifier, à travers le spectacle d'une défaite infligée à des adversaires désarmés, la perfection des actes du pharaon et la supériorité de l'Égypte. Mais il s'agit du seul témoignage dont nous disposons, aussi est-il impossible de ne pas en tenir compte, une fois ses limitations connues.

Ces sources, en substance, évoquent, en premier lieu, l'offensive destructrice d'un groupe coalisé de cinq peuples habitant des « îles », les *Poulasti*, *Sikala*, *Shakalousha*, *Danouna* et *Washasha* (seuls les *Shakalousha* nous étaient précédemment

⁴⁵ Stèle Caire JE 45327, l. 4 ; DARESSY M.G., 'Un monument du temps des Hyksos', *Annales du Service des Antiquités de l'Égypte* 15 (1915), 141 ; MEEKS D., 'Les donations aux temples dans l'Égypte du I^{er} millénaire avant J.-C.', in *State and Temple Economy in the Ancient Near East I*, *Orientalia Lovaniensia Analecta* 5, ed. J. LIPÍŃSKI, Louvain (1979), p. 667 (22.5.16), avec bibliographie.

⁴⁶ KRI II, 4,4 ; 17, 11-5, etc.

⁴⁷ KRI V, 356, 1.

⁴⁸ KRI V, 104, 14 et 91, 11. Ils ne figurent pas, dans la 'liste officielle' des peuples de la Mer qui attaquèrent l'Égypte en l'an 8 de ce roi, KRI V 40, 3-4.

⁴⁹ Sources principales : KRI V, 39, 11-40, 5 ('Inscription de l'an 8) ; EDELE., 'Der Seevölkerbericht aus dem 8. Jahre Ramses' III, in *Mélanges Gamal Eddin Mokhtar I*, *Bibliothèque d'Étude* 97, ed. P. POSENER-KRIÉGER, Le Caire (1985), pp. 223-237 ; KRI V, 21, 13-22, 1 ('Inscription de l'an 5'). Représentations : *Medinet Habu I*, 'Oriental Institute Publications' 8, Chicago (1930), pl. 29-44 ; KRI V, 27-37.

connus), contre diverses régions et États d'Anatolie et du Proche-Orient. Avant l'an 8 de Ramsès III, ce mouvement aurait ainsi détruit le Hatti, le Qodé (la Cilicie?), Karkémish, l'Arzawa (la partie occidentale de l'Asie mineure) et Alašiya-Chypre. L'archéologie montre que ces informations sont en partie incorrectes (la disparition du Hatti, par exemple, ne peut être mise sur le compte des Peuples de la Mer), mais recouvrent néanmoins un certain nombre de faits tangibles : l'existence d'une vague de destruction frappant à cette époque la grande majorité des sites archéologiques des régions considérées ; la disparition concomitante des États qui y fleurissaient ; l'implication, dans ces événements, de peuples porteurs de la culture mycénienne et se déplaçant par bateau. Les incorrections qu'elles comportent relèvent probablement de la difficulté de l'Égypte, d'obtenir elle-même des informations fiables sur des événements qui avaient lieu très loin de ses frontières.

L'IMPACT DES « PEUPLES DE LA MER » DANS LES SOURCES ÉGYPTIENNES ET NON ÉGYPTIENNES

Les prodromes de cette catastrophe sont probablement évoqués dans les seuls textes non égyptiens évoquant les « Peuples de la Mer » et citant, par son nom, l'une de leurs ethnies constitutives. Il s'agit de fragments des archives diplomatiques de la Cité-État d'Ougarit, royaume vassal des Hittites, qui devait être précisément détruit par les mêmes « Peuples de la Mer ». Sous le règne de son dernier roi, Hammourabi II (env. 1215–1186), les agissements des pirates de Méditerranée en vinrent à inquiéter jusqu'à Suppiluliuma II, dernier roi de Hatti. Dans une lettre qu'il adresse au préfet d'Ougarit, nous apprenons que la menace était représentée par des gens nommés « les *Shikalayou*, qui vivent sur leurs bateaux », et sur lesquels des informations étaient demandées de manière insistante⁵⁰.

Un échange de lettres entre le même Hammourabi II d'Ougarit et le roi d'Alashiya-Chypre, que la géographie plaçait sur la route des envahisseurs, montre que la menace venait de l'Ouest. Si nous interprétons correctement les sources, il semble que Chypre ait été pour lors divisée principalement en deux parties ; une au sud, alliée d'Ougarit et donc des Hittites, et une au nord, tombée aux mains d'ennemis possédant une flotte importante. Brièvement conquise deux règnes plus tôt, cette partie de Chypre avait regagné son indépendance, et le dernier roi de Hatti, à l'aide de la marine d'Ougarit, dut livrer contre elle trois batailles navales au large de la Lycie, avant de débarquer dans l'île avec un succès probablement mitigé.

Ces mesures venaient trop tard pour enrayer la menace. À quelque temps de là, après qu'Hammourabi lui eut fait part d'un contact visuel en mer avec des bateaux ennemis, le roi d'Alashiya lui conseilla de concentrer son armée dans

⁵⁰ RS 34.129 ; LEHMANN G.A., 'Die Šikalājū – Ein neues Zeugnis zu den "Seevölker-Heerfahrten im späten 13. Jh. v. Chr. (RS 34.129)", *Ugarit Forschungen* 11 (1979), 481–494 ; MALBRAN-LABAT F., *Une bibliothèque au sud de la ville, Ras Shamra-Ougarit VII*, Paris (1991), n° 12, pp. 38–39.

ses villes après en avoir renforcé les murailles⁵¹. Hélas ! Entre cette lettre et sa réponse, le royaume d'Ougarit, complètement dépourvu de moyens de défense, puisque sa marine se trouvait encore en Lycie et son armée en Hatti, avait dû subir le raid destructeur d'une flottille de sept bateaux ennemis. Hammourabi ne pouvait plus dès lors rien faire d'autre que de demander à être averti si d'autres ennemis venaient à passer par Chypre⁵². Peu après, nous apprenons que des navires d'Ougarit avaient fait défection, puis qu'une flottille de 20 navires ennemis cinglait dans sa direction⁵³, tandis que l'ambassadeur d'Ougarit en Amourrou soutenait les demandes pressantes et réitérées du roi de ce pays (correspondant à l'actuelle plaine côtière de l'Akkar, à la frontière Syro-Libanaise), d'obtenir à son tour des informations⁵⁴. Puis c'est le silence avant la destruction.

Revenons aux sources égyptiennes. Selon elles, après avoir ravagé l'Anatolie et le Proche-Orient, les envahisseurs se regroupèrent en Amourrou, avant de se diriger vers le sud⁵⁵. Précédée par l'exode des habitants du pays vers l'Égypte, leur avancée aurait pris le tour d'une opération combinée, « un groupe de guerriers étant sur terre ; un autre en mer⁵⁶ ». Conformément à la double nature de cette menace, Ramsès III aurait, d'une part, organisé une ligne de défense en Djahy (c'est-à-dire Canaan) ; de l'autre fait disposer sa flotte aux embouchures du Nil. En conséquence, l'affrontement final se serait réduit à deux grandes batailles, l'une terrestre, l'autre maritime, immortalisées par deux grands tableaux ornant les parois de Médînet Habou⁵⁷. Il est à noter que le premier de ces tableaux figure l'ennemi, non nommé, mais caractérisé par un casque à cimier, comme un groupe bien armé, doté notamment de chars de combat, et accompagné de chars à bœufs portant ses femmes, ses enfants et tous ses biens. Le second tableau, plutôt qu'une « bataille navale » à proprement parler, représente l'anéantissement par la marine égyptienne et des troupes disposées sur le rivage, d'une tentative de débarquement de l'ennemi devant une forteresse nommée « Migdol (= tour de garde) de Ramsès III ». Faute d'indications plus précises, toute tentative d'identifier les lieux de ces deux affrontements est purement spéculative. Il est toutefois peu probable qu'ils aient été très éloignés des frontières de l'Égypte.

Dans le second tableau, deux peuples sont représentés. L'un, comme dans la bataille terrestre, est coiffé d'un casque à cimier ; l'autre d'un casque à cornes. Comme il s'agit apparemment des acteurs principaux de cette tentative d'invasion, on identifie généralement les premiers aux *Poulasti* et les seconds aux *Sikala*, dans lesquels la chronologie invite à reconnaître les *Shikalayou* des archives d'Ougarit. Bien qu'ils aient été repoussés lors de ces combats, l'action des Peuples de la

⁵¹ RSL 1, LACKENBACHER S., *Textes akkadiens d'Ougarit*, 'Littératures anciennes du Proche-Orient' 20, Paris: Éditions du Cerf (2002) (ci-après TAU), pp. 102-103 ; CLINE et O'CONNOR (eds), *Ramesses III, op. cit.*, p. 204

⁵² RS 20.238, TAU p. 193-194 ; CLINE et O'CONNOR (eds), *Ramesses III, op. cit.*, pp. 204-205.

⁵³ RS 20.18, TAU, pp. 192-193.

⁵⁴ RS 20.162, TAU, p. 184-185.

⁵⁵ KRI V, 21, 13-22, 1.

⁵⁶ KRI V, 25, 4-8.

⁵⁷ *Medinet Habu I*, pl. 32-34 et pl. 36-42.

Mer se fit encore sentir sous Ramsès III, quoique indirectement, en l'an 11, lors de la seconde tentative des Libyens, sous ce règne, d'envahir l'Égypte, puisque ceux-ci devaient être alors pourvus, comme à l'époque de Merenptah, de longues épées de bronze, typiquement mycéniennes, témoignant ainsi de l'antiquité des rapports entretenus entre la Crète et la Cyrénaïque⁵⁸.

Des peuples cités sous Ramsès III, seuls les *Danouna*, *Sikala* et les *Poulasti* connaissent, avec les *Shardana*, une certaine postérité dans la documentation égyptienne, puisqu'ils sont tous les trois cités dans l'Onomasticon d'Amenopé (fin de la XX^e dynastie). Les *Poulasti* s'installèrent sur la côte de Canaan, pour y devenir les *Philistins* de la Bible. Grâce au conte des Mésaventures d'Ounamon, qui date du début de la XXI^e dynastie, nous savons qu'ils y vivaient avec les *Sikala*, installés notamment à Dor (Kirbet el-Bourj), au sud du Carmel, et qui y assumaient la fonction de rouliers des mers⁵⁹.

POSTÉRITÉ DES « PEUPLES DE LA MER »

Dès qu'ils furent découverts dans les sources égyptiennes, les noms des « Peuples de la Mer » ont suggéré aux savants une série d'identifications avec différents toponymes et ethniques attestés aux époques historiques ultérieures, et avec lesquels ils entretiennent une parenté généralement transparente⁶⁰. Nul ou presque ne conteste ainsi que les *Poulasti*, dont le nom survit dans « Palestine », aient été les *Philistins* de la Bible, ni que les *Louka* aient été les ancêtres des *Lyciens*, ou les *Aqaywasha*, ceux des *Achéens*. Quant au nom des *Danouna*, sans doute dérivé de celui du pays de *Tinay* de l'époque de Thoutmosis III – Aménophis III, il survit dans celui des *Danaoi-Danéens*, désignation poétique des Grecs dans la littérature classique. Malgré l'homonymie, il n'entretient apparemment aucun rapport avec le nom du royaume cilicien de *Danouna* de l'époque d'Amarna, dérivé du nom de sa capitale *Adana*, bien qu'un groupe de culture mycénienne, originaire peut-être d'Achaïe dût s'y installer au VIII^e s. av. J.-C.⁶¹. Une hypothèse, fondée sur l'installation certaine de divers Peuples de la Mer sur la côte de Canaan après l'époque de Ramsès III, suppose que leur nom serait à l'origine du nom de la tribu

⁵⁸ *Medinet Habu II, Oriental Institute Publications n° 9, Chicago (1932), pl. 75.*

⁵⁹ Ounamon 1, 8–9, 3, 6–7, 2, 62–63 (GARDINER A.H., *Late-Egyptian Stories, Bibliotheca Aegyptiaca I, Bruxelles (1932), pp. 61, 11–12, 64, 1–2, 73, 10–11.*

⁶⁰ DE ROUGÉ E., *Revue archéologique*, n.s. 16 (1867), 35–45 et 81–103 ; long historique de WOUDHUIZEN, *The Ethnicity of the Sea Peoples, op. cit.*, p. 35 sq.

⁶¹ Deux bilingues de cette époque nomment, en phénicien, la contrée 'pays des *Danouniyim*', 'gens de *Danouna*', mais la nomment, en louwite, soit *Adanawai*, 'pays d'Adana', soit (*Ah*) *hiyawa*, 'Achaïe' ; TEKÖĞLU R., LEMAIRE A., IPEK I. et KASIM T.A., 'La bilingue royale louvito-phénicienne de Çineköy', *Comptes rendus de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, 144^e année, N. 3 (2000), pp. 961–1007 ; BECKMAN, BRYCE et CLINE, *The Ahhiyawa Texts, op. cit.*, pp. 263–266.

israélite de *Dan*, mais en l'état actuel de nos connaissances, sa validité est difficile à juger⁶².

Malgré quelques réserves exprimées ici où là, il ne paraît guère y avoir de doute, enfin, que le nom des *Shardana* survive dans celui des habitants de la Sardaigne, et que les *Tourousha* et *Ouashasha* soient les ancêtres des *Trusci / Tuscani* (*Tyrséniens-Tyrrhéniens*) et des *Osci*, les Étrusques et les Osques. Diverses informations montrent en effet que ces peuples migrèrent vers ces contrées à partir du IX^e s. av. J.-C., accompagnant vraisemblablement l'expansion phénicienne en Méditerranée. Bien qu'il ne soit pas à proprement parler une source historique, le récit légendaire conservé par Hérodote, *Histoires*, I, 94, selon qui les Étrusques seraient à l'origine une partie du peuple Lydien, chassé d'Asie mineure par la famine, conserve peut-être le souvenir du genre d'événement ayant pu motiver une telle migration.

Les seuls noms qui, dans ce contexte, posent un véritable problème d'identification est le couple *Shakalousha / Sikala* (en translittération égyptienne *Tkr*), en lesquels les chercheurs, chacun selon ses préférences, veulent voir les ancêtres des *Sicules* de Sicile. À vrai dire, la plupart des savants considère les *Shakalousha* comme les seuls candidats possibles à cette identification, une fois retranché le suffixe *-sha*, qu'on rencontre dans un certain nombre d'autres ethniques (*Tourousha*, *Washasha*). Le nom des *Tkr* était quant à lui rapproché sans état d'âme de celui des *Teucriens* ou *Troyens* des sources grecques, avant qu'on ne s'avise que le groupe syllabique translittéré en égyptien *t* est en réalité la notation d'un *s* « emphatique » [š], ce qui induit pour *Tkr* la transcription *Sikala*, le *r* rendant un *l*, et suppose leur identification avec les *Shikalayou* des sources d'Ougarit⁶³. Dans ces conditions, c'est l'ethnique *Shakalousha* qui reste sans identification, à moins qu'on n'accepte, comme certains, l'identification ancienne de Maspero avec la ville de *Sagalassos* en Pisidie, ou qu'on ne suppose que *Shakalousha* et *Sikala* soient des doublets. Faute d'éléments concrets ces questions sont actuellement impossibles à trancher, mais nous penchons personnellement pour la première hypothèse.

Les diverses identifications dont nous avons fait état portent, comme nous l'avons vu, sur le devenir des Peuples de la Mer après leur rencontre avec l'Égypte du Nouvel Empire mais ne nous informent pas sur leur origine antérieure. Dans ce domaine, l'absence presque complète de faits tangibles a donné lieu à un si grand nombre d'hypothèses contradictoires qu'il ne saurait être question d'en débattre ici. Bien qu'ils aient été souvent associés dans des migrations ou des aventures militaires ; bien qu'ils aient partagé un mode de vie et une aire d'origine communs, il n'est pas non plus possible de déterminer si, et dans quelle mesure, ces peuples étaient, à l'origine, ethniquement et linguistiquement apparentés.

⁶² Cf. WOODEHUIZEN, *The Ethnicity of the Sea Peoples*, op. cit., p. 77-78.

⁶³ EDEL E., 'Sikeloi in den ägyptischen Seevolkertexten und in Keilschrifturkunden', *Biblische Notizen* 23 (1984), pp. 7-8.